

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 21 septembre 2015

Membres Présents : Mesdames BARBAT DUPONT, LAURENTIN, MAZENS,
SAUVIGNET.
Messieurs AMORIN, CORAUX, GODARD, LEMOINE,
ROMANTEAU

Membres Absents : Messieurs COQ GOFFAUX, SOUVETON
Début de séance 20h45 – fin de séance 23h00

Espaces Verts : Suite à la canicule, les résineux sont à surveiller.

Gardien : La réfection de la loge a été réalisée

Changement des portes : En attente de la mise à jour des devis

Travaux au 25 Berry L'ordre de service a été envoyé

Dégâts sur les revêtements

- Les dégâts sont à la charge de celui qui crée le dégât (ou de son assurance),
- Si le copropriétaire ne reconnaît pas l'acte, il est nécessaire d'avoir des témoins pour l'assurance de la copropriété.
- Sans reconnaissance ou témoin, les frais sont à la charge du bâtiment.

Boîtes aux lettres

Les boîtes aux lettres ont été installées fin juin.

L'écart entre le deuxième appel de fond et le premier provient d'une différence de répartition. Le 1^{er} est basé sur les tantièmes alors qu'il aurait dû l'être sur le coût d'une boîte aux lettres (2^{ème} appel de fond).

Divers

- En raison de fuites pendant la période de chauffe, les radiateurs des locaux communs ont été neutralisés.
- Lors d'intervention de technicien (SFR, Orange ...) vérifier que celui-ci ne coupe pas de câble dans la gaine technique (surtout celui du voisin).
- Pour information, les crachats ne sont pas une solution pour nettoyer les boîtes aux lettres et les vitres.

Le 29 septembre 2015

la présidente
le secrétaire

A. Sauvignet,
P. Coraux

Site du conseil syndical : <http://residence-leclerc.org/>

Site d'Atrium :

www.atrium-gestion.fr

(Identifiant et mot de passe sur la facture des charges)